

VILLE DE DRANCY



CADRE DE VIE

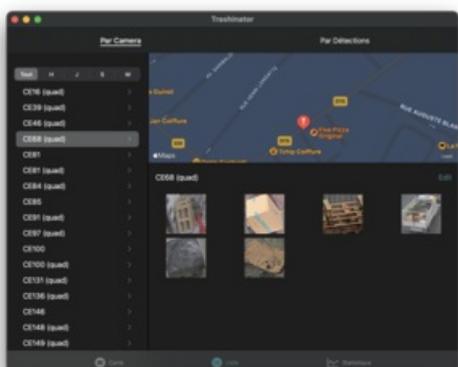
Les dépôts sauvages dans le viseur drancéen

Les rendez-vous de quartier en janvier 2022 ont été l'occasion de souligner l'exaspération des Drancéens face aux dépôts sauvages d'encombrants. Pour lutter contre, la Ville mise sur l'intelligence artificielle.

Publié le 02 février 2022

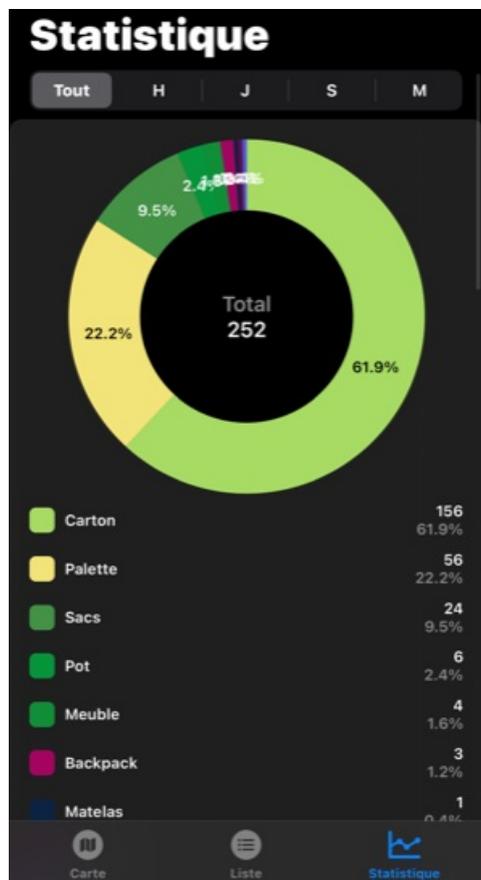


C'est une problématique qui ne date pas d'hier, mais face à l'incivisme de certains, les agents du service nettoyage et les riverains sont parfois bien démunis. C'est pourquoi, la Ville – à travers son service informatique – développe depuis 3 ans sa propre solution numérique pour lutter contre les dépôts sauvages : l'application Trashinator.



Comment ça marche ?

En fonction depuis le mois de janvier, cette application a recours à une intelligence artificielle qui lui permet de détecter les encombrants via les caméras de vidéoprotection déjà présentes dans la ville. Elle scanne les images et détecte les dépôts, qu'elle prend en photo, avant d'envoyer une notification à la police municipale. Cette dernière peut alors vérifier, en temps réel, la présence du dépôt et relever tout indice lui permettant d'en identifier le responsable. Au-delà de la détection des dépôts, Trashinator permet également de générer automatiquement des données statistiques sur la nature des encombrants abandonnés, ce qui permet d'adapter le matériel nécessaire à leur ramassage.



Un autre outil prometteur

Dans un second temps, une autre application dotée d'une intelligence artificielle devrait voir le jour. Il s'agit cette fois-ci d'un outil à la disposition des agents du service nettoyage.

Dès cet été, elle leur permettra de prendre des photos des encombrants ; l'intelligence artificielle se chargera alors de mettre à jour, automatiquement, la carte des dépôts sauvages auquel le service se réfère pour organiser ses ramassages. Si ces applications n'empêcheront pas les dépôts, elles permettront de faciliter leur repérage et d'identifier plus facilement les contrevenants, en vue de leur verbalisation.

Respectons notre cadre de vie en adoptant les bons gestes...

Déposez vos encombrants aux emplacements réservés, jetez vos mégots à la poubelle, ramassez les déjections de vos animaux et déposez vos ordures exclusivement dans les bacs ou corbeilles de rue !

[Plus d'informations sur Drancy.fr/Dechets](https://www.drancy.fr/Dechets)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)